

à traiter
cl.

Kigali, le 17 février 1962
N° 611/Réf.

Objet :
Réintégration
personnes déplacées.



Reçu à KIBUNGU
date: 26/2/62
N°: 452
Classement H. 1. 37
à traiter par <i>Préfet</i>

A Monsieur le Préfet
de et à
KIBUNGU

recu du Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous adresser mes vives félicitations pour les résultats tangibles obtenus dans la réintégration des réfugiés.

Cela est dû à la rapidité avec laquelle vous avez travaillé à la réalisation du souhait du Gouvernement de voir les personnes déplacées à la suite des tristes événements avant les élections, réintégrer leurs communes.

Je vous prie de transmettre ces vives félicitations aux autres autorités de la Préfecture et à celles des communes pour l'activité considérable déployée pour atteindre ce but.

Je vous prie également de transmettre dans les meilleures formules ces mêmes félicitations à la population rurale, pour sa magnanimité à l'égard de ces personnes et pour la maturité politique dont elle a fait preuve, malgré de multiples embûches tendues par les adversaires de la paix, qui ne sont satisfaits que par le désordre.

Le Ministre
L. MPAKAMYE.